



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 051-2021
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.76

Déposée le : 17.03.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Ritter (Burgdorf, pvl) (porte-parole)
Bossard-Jenni (Oberburg, PEV)
Bauen (Münsingen, Les Verts)
Rappa (Burgdorf, Le-Centre)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Accélérer la décarbonation des bus de transports publics

Le Conseil-exécutif est prié de :

1. préparer un calendrier de sortie complète des énergies fossiles pour les véhicules des lignes de bus de transports publics ;
2. soutenir activement et le plus rapidement possible des essais avec des véhicules non alimentés par des énergies fossiles sur les lignes de bus de transports publics ;
3. inscrire le type d'énergie des véhicules de transports publics sous concession dans le projet du prochain crédit-cadre « Subventions d'investissement dans les transports publics » et dans l'arrêté sur l'offre 2026-2029.

Développement :

Le domaine des transports publics doit lui aussi contribuer au processus de décarbonation (abandon des énergies fossiles). La présente motion propose que le type d'énergie des bus soit pris en compte dans le prochain crédit-cadre « Subventions d'investissement dans les transports publics » ainsi que dans l'arrêté sur l'offre 2026-2029 et que les véhicules qui n'utilisent pas d'énergies fossiles soient privilégiés lors de l'attribution des concessions. Les modalités de cette attribution préférentielle demeurent volontairement ouvertes. Il convient également de définir un calendrier de sortie complète des énergies fossiles pour les lignes de bus sous concession.

Destinataires

- Grand Conseil